

**ÉTÉ 2016**  
**Vancouver-Est**

### **Sommaire**

Projets de loi C-6 et C-24 permettant le retrait de la citoyenneté • Komagata Maru • Budget de 2016 • Attawapiskat • Réforme électorale • Annonces

#### **Chers amis,**

Fêtes de voisinage, longues journées, saison de terrasse – oui, l'été est arrivé à Vancouver-Est! Il est difficile de croire qu'il y a près d'un an je faisais campagne porte à porte pour me faire élire comme votre députée. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de rendre compte de mon travail au cours de cette première séance complète de la 42<sup>e</sup> Législature.

De concert avec mes nouveaux collègues du Nouveau Parti démocratique, je me suis battue durement sur les dossiers qui revêtent de l'importance pour les résidents de Vancouver-Est – comme la lutte contre les inégalités de revenus qui ne cessent de croître; le maintien et la protection de l'assurance-emploi; la promotion d'une stratégie nationale du logement; l'exigence que des mesures soient prises à l'égard des changements climatiques, pour n'en nommer que quelques-uns.

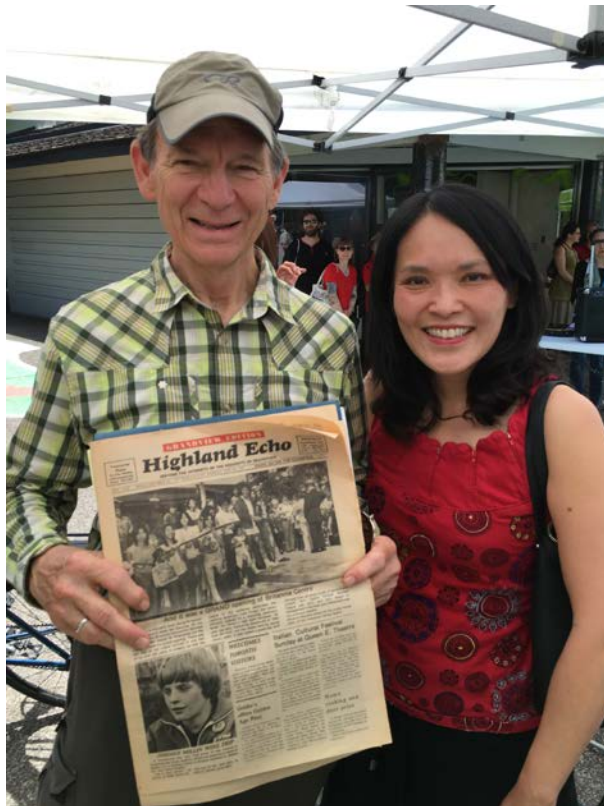
De plus, en tant que porte-parole du NPD pour l'immigration, les réfugiés et la citoyenneté, j'ai soulevé des questions concernant notre système d'immigration et signalé des problèmes concernant les efforts déployés par le gouvernement libéral pour réinstaller des réfugiés syriens. Vous trouverez plus d'informations sur mon travail à la Chambre des communes dans les prochaines pages.

J'ai aussi constaté que revenir à Vancouver-Est les fins de semaine est un moyen stimulant de couronner une semaine sur la colline. Pourquoi? C'est parce que ça me donne l'occasion de rencontrer les gens et les nombreuses organisations merveilleuses dans notre collectivité. Ça me donne également la possibilité de participer à des événements communautaires importants, comme le défilé du Nouvel An lunaire, le défilé en mémoire des femmes portées disparues ou assassinées, le défilé du Jour de la Terre, la journée italienne, des cérémonies de remise des diplômes scolaires, la journée sans voiture, etc., la liste est longue.

Enfin, je suis fière d'annoncer que mon bureau de circonscription a ouvert officiellement ses portes au printemps. Mon équipe amicale est toujours disponible pour fournir de l'aide pour accéder aux programmes, aux services et aux initiatives qui sont offerts par le gouvernement fédéral. Veuillez venir nous visiter et dire bonjour. Je vous invite également à visiter l'un de mes bureaux mobiles. Veuillez consulter mon site Web pour connaître les endroits où ces bureaux seront situés et les dates auxquelles ils se trouveront à ces endroits.

Merci encore pour votre soutien et encouragement. Je continuerai de travailler dur pour vous servir et servir notre collectivité — et pour faire du Canada un pays plus juste socialement, économiquement et écologiquement.

**Jenny Kwan**  
*Députée de Vancouver-Est*



*Lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre communautaire de Britannia, avec le fondateur Michael Claque*



*Participation à la semaine des bonnes actions et au projet des parapluies à l'infini de Scouts Canada*



*Hana Woldyes : réfugiée, modèle pour les jeunes et récipiendaire du prix Les citoyens politiques au quotidien*



*Cérémonie d'inauguration du centre francophone La Boussole*

### **Parc Crab et évaluations environnementales**

La collectivité de Vancouver-Est s'est battue pendant longtemps pour la création du parc Crab. Cette lutte avait atteint son paroxysme en 1984, lorsque Don Larson, fondateur de la Crab Water for Life Society, avait occupé pendant 75 jours les terres de la Couronne où se trouve maintenant le parc. Ce parc est également un lieu sacré, puisqu'on y a érigé un monument commémoratif en souvenir des

femmes et des jeunes filles autochtones portées disparues ou assassinées. Le parc est de nouveau menacé, cette fois par la proposition en suspens de l'administration portuaire de Vancouver d'élargir le terminal Centerm par le remplissage d'une superficie de 7 acres du port. Les gens de la collectivité sont notamment préoccupés de l'impact environnemental de ces travaux; de l'augmentation du trafic maritime, terrestre et ferroviaire; de l'augmentation du trafic de marchandises, y compris de marchandises dangereuses; de l'absence de plan d'intervention en cas d'urgence; de l'augmentation du bruit. Le gouvernement conservateur précédent avait apporté des modifications pour permettre à l'administration portuaire d'évaluer et d'approuver elle-même ses projets.



La collectivité réclame le rétablissement d'un processus d'évaluation environnementale vigoureux et indépendant. Elle veut qu'on réalise un examen complet du pouvoir de l'autorité portuaire, que l'autorité portuaire rende compte de toutes ses actions et que le ministre mette fin à l'expansion du terminal Centerm vers l'ouest. Joignez-vous au combat et signez la pétition pour sauver le parc Crab.

#### ***Réforme électorale***

L'an dernier, le Parti libéral avait promis que l'élection de 2015 serait la dernière élection basée sur le système obsolète et injuste de scrutin majoritaire uninominal à un tour, grâce auquel les partis ayant recueilli moins qu'une majorité des voix obtiennent une « fausse majorité » et détiennent tout le pouvoir au Parlement. Ces fausses majorités permettent aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques et de prendre des positions qui ne sont pas en accord avec les vues de la majorité des Canadiens, mais seulement avec celles de la minorité d'électeurs ayant voté pour le parti « victorieux ».

Le NPD croit que la meilleure solution serait de mettre en place un système de représentation proportionnelle mixte semblable à celui de l'Écosse, de la Nouvelle-Zélande et de l'Allemagne. Grâce à un système de représentation proportionnelle mixte, les Canadiens pourraient élire directement les députés individuels pour représenter leur circonscription, tout en sachant que le nombre de sièges que chaque parti remporte à la Chambre des communes correspond au pourcentage de voix recueillies. Cela garantit qu'aucun parti n'obtiendra une « fausse majorité ».

#### ***L'aide au suicide***

Le projet de loi C-14, officiellement appelé « Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à d'autres lois (aide médicale à mourir) », est d'un grand intérêt et d'une grande importance pour les Canadiens de tous horizons. La Cour suprême du Canada avait confié au Parlement la responsabilité de se pencher sur cette question. Elle avait décidé à l'unanimité que les Canadiens qui sont « affecté[s] de problèmes de santé graves et irrémédiables leur causant des souffrances persistantes et intolérables » ont un droit protégé par la Charte d'accéder à une assistance médicale pour mourir.

Malheureusement, dans son projet de loi C-14, le gouvernement libéral n'a pas abordé les problèmes soulevés par la Cour suprême et a négligé de s'assurer que des dispositions qui y figurent sont conformes à la Charte. La Cour suprême avait statué que les personnes souffrant de conditions médicales graves, irrémédiables et intolérables peuvent demander une intervention médicale pour mettre fin à leur vie. Par contre, le projet de loi C-14 stipule que les patients n'auront droit d'obtenir une assistance pour mourir *que* s'ils sont des malades en phase terminale et si leur mort est prévisible. Ce projet de loi passe sous silence la question des directives préalables. Les experts qui ont comparu devant le comité ont déclaré que les gens qui souffrent de maladies comme l'Alzheimer et d'autres formes de démence se trouveront privés de recours juridiques. Le comité parlementaire de la justice a passé beaucoup de temps à écouter les témoignages d'experts. Mon collègue le député Murray Rankin avait présenté 21 recommandations au comité, qui ont malheureusement toutes été rejetées par le gouvernement libéral.

Des centaines de résidents de Vancouver-Est m'ont écrit pour me dire que le projet de loi C-14 n'est pas suffisant. Je vais continuer à travailler dur pour faire valoir ce point de vue à la Chambre des communes.

#### ***Attawapiskat***

La situation dramatique qui se déroule à Attawapiskat et dans les collectivités autochtones est une urgence nationale. Une bonne partie de la communauté urbaine autochtone de Vancouver-Est habite dans la vallée du bas Fraser. Dans la partie est du centre-ville de Vancouver, de nombreux résidents sont confrontés tous les jours à des problèmes comme la pauvreté chronique, le manque de logements abordables, le manque de services en santé mentale, le sous-emploi et le chômage et l'insuffisance de services de traitement de la toxicomanie. Des dizaines de femmes ont été portées disparues ou ont été assassinées. Nous avons des femmes autochtones qui ont perdu la garde de leurs enfants pour la seule raison qu'elles n'étaient pas en mesure de trouver un logement sûr, adéquat et abordable. Il faut que cela cesse. Pour mettre en place de vrais moyens d'action, il faut établir une nouvelle relation de nation à nation. Lors du débat d'urgence à la Chambre des communes, j'ai demandé qu'une équipe du gouvernement travaille en collaboration avec les députés locaux pour trouver des solutions et des ressources pour répondre à cette crise urgente.

#### ***Abrogation de dispositions injustes***

En 2012, le gouvernement Harper a présenté le projet de loi C-31, qui prévoyait un système à deux niveaux pour les résidents permanents : ceux qui peuvent voyager dans leur pays d'origine sans répercussions et ceux qui ne le peuvent pas. Ce projet de loi est injuste, parce qu'il ne tient pas compte des possibilités suivantes : la situation dans le pays d'origine a changé; vous voulez retourner voir un parent mourant pour la dernière fois; la loi n'existait pas au moment du voyage; vous êtes pleinement intégré et installé dans la société canadienne; vous avez un emploi; vos enfants sont nés au Canada; vous participez à la vie économique du pays. Ce système à deux niveaux vise les réfugiés. C'est pourquoi le 15 juin 2016, j'ai déposé un projet de loi d'initiative parlementaire pour abroger les dispositions du projet de loi C-31 qui visent l'annulation d'une décision ayant accueilli une demande d'asile. Joignez-vous à moi pour demander au gouvernement libéral de transformer ce projet de loi en projet de loi émanant du gouvernement et de mettre fin à une loi absurde.

***J'aimerais connaître vos vues!***

**Quel est l'enjeu ou quels sont les enjeux qui vous intéressent le plus?**

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- Création d'emplois

- Regroupement familial
- Accès aux soins de santé
- Salubrité de l'environnement
- Droits de la personne
- Accès aux programmes d'infrastructure communautaire
- Régime de retraite

### Commentaires ou questions

---

---

### Vos coordonnées

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

### Préférence linguistique

- Anglais
- Français
- 中文
- \_\_\_\_\_



*Cérémonie d'inauguration du centre francophone La Boussole*



*Participation au forum ICÔNE sur santé mentale chinoise, organisé par un groupe de professeurs de médecine et de médecins de l'Université de la Colombie-Britannique*

### **Budget de 2016**

Dans Vancouver-Est, nous avons une forte tradition d'activisme. Nous aspirons à une société où tous peuvent vivre dans la dignité, y compris ceux qui vivent en marge de la société. Après dix longues années d'un gouvernement conservateur, j'avais, comme beaucoup de gens dans ma circonscription, de grands espoirs de changement. J'espérais que dans son premier budget fédéral, le gouvernement libéral témoignerait de sa volonté d'apporter des changements réels en affectant des fonds conformément à ses slogans et aux promesses électorales faites aux Canadiens. Après tout, ce n'est pas juste un jeu d'enfant; des vies réelles et de vraies personnes sont touchées par ces décisions budgétaires très réelles. Toutefois, le budget de 2016 n'a pas été à la hauteur des promesses ambitieuses faites par le premier ministre lors des élections. Mais ce qui est le plus troublant, c'est que des aspects des pratiques de gouvernance de l'ancien gouvernement conservateur sont toujours en place, malgré les promesses d'un vrai changement.

- **Soins de santé** : Les libéraux (comme le précédent gouvernement conservateur) n'ont pas renouvelé l'accord sur la santé, qui prévoyait l'affectation de 36 millions de dollars pour les soins de santé partout au pays, dont 5 millions de dollars pour la Colombie-Britannique. De plus, ils n'ont pas débloqué des fonds pour la santé mentale ou les soins palliatifs.
- **Aînés** : Le budget de 2016 marque l'abandon complet de la promesse des libéraux d'investir 3 millions de dollars sur quatre ans pour les soins à domicile dont la population vieillissante du Canada a grandement besoin.
- **Logement** : Absence de politique nationale de logement abordable. Le budget ne prévoit que des fonds de transition pour les coopératives. Sans l'engagement très nécessaire à long terme, près de 4 000 logements de coopératives d'habitation à faible revenu sont menacés.
- **Échappatoires fiscales sur les options d'achat d'actions** : 90 % des échappatoires profiteront aux contribuables dans la tranche de 1 % des revenus les plus élevés, qui éviteront de payer au moins 10 milliards de dollars d'impôts par année.
- **Allègements fiscaux** : Les familles qui gagnent plus de 160 000 \$ par année profiteront davantage de la réduction d'impôt du gouvernement libéral. Par contre, les personnes qui gagnent 21 \$ l'heure ou moins n'en profiteront pas.

### **Projets de loi C-6/C-24**

Le projet de loi C-24 des conservateurs crée deux catégories de citoyens, selon lesquelles les immigrants canadiens et ceux qui ont la double citoyenneté sont traités comme des citoyens de seconde catégorie. Lors de la campagne électorale, M. Trudeau s'était engagé à abroger ce projet de loi s'il formait le nouveau gouvernement. Mais après les élections, les libéraux ont présenté le projet de loi C-6, qui ne corrige que certains problèmes créés par le projet de loi C-24. Des modifications importantes étaient nécessaires. Une des grandes lacunes du projet de loi C-6 est qu'il n'assure aucune équité procédurale et ne prévoit aucune mesure de protection pour les personnes qui risquent d'être déchués de leur citoyenneté. En fait, les personnes qui contestent une contravention pour stationnement ont droit à plus d'équité procédurale! J'ai déposé 25 amendements pour tenter de corriger cette lacune et d'autres lacunes. Malheureusement, tous les amendements que j'ai déposés ont été rejetés, sauf deux. Bien que je suis heureuse de l'adoption de ces deux amendements (c.-à-d. inscrire dans la loi l'obligation d'accommodement raisonnable et s'assurer que le processus de citoyenneté respecte les principes de la Loi sur les droits de l'homme au Canada visant les personnes handicapées), je n'abandonne pas mes efforts pour obtenir les autres amendements. Je vais continuer de demander au ministre d'adopter les amendements que je propose dans le cadre d'un nouveau projet de loi qui sera présenté cet automne, afin que nous puissions avoir un système d'immigration au Canada qui est juste et équitable pour tous.



*Célébration de l'année du Singe au défilé du Nouvel An lunaire au quartier chinois*

### **Komagata Maru**

La tragédie de Komagata Maru était consécutive aux législations d'exclusion discriminatoires qui existaient au Canada. Près de 400 passagers ont été refusés l'entrée au Canada. Ils ont été renvoyés en Inde et 20 ont été tués. Le NPD a longtemps exhorté la Chambre des communes à présenter des excuses respectueuses pour ce sombre chapitre de notre histoire. Le 3 février, soit 107 jours après l'élection, j'ai déposé une motion pour demander au gouvernement d'agir et pour rappeler au premier ministre Trudeau son engagement envers la collectivité de présenter des excuses dans les 90 premiers jours du mandat de son gouvernement. Le 18 mai, j'ai été heureuse d'assister à ce moment historique



lorsque le gouvernement du Canada a finalement fait la bonne chose et présenté des excuses officielles à la Chambre des communes pour l'incident du Komagata Maru.



*26<sup>e</sup> défilé annuel en mémoire des femmes et filles autochtones portées disparues ou assassinées*

**Le Bureau de circonscription**

**Adresse :** 2572, rue East Hastings  
Vancouver BC V5K 1Z3  
**Tél. :** 604-775-5800  
**Télééc. :** 604-775-5811

**Site Web :** [www.jennykwan.ndp.ca](http://www.jennykwan.ndp.ca)  
**Courriel :** [jenny.kwan@parl.gc.ca](mailto:jenny.kwan@parl.gc.ca)  
**JennyKwanVanEast**  
**@JennyKwanBC**

Le Bureau de circonscription est situé au **2572, rue East Hastings**, à une rue et demie à l'est de Nanaimo. Le bureau est accessible par transport en commun et est ouvert de 9 h 30 à 16 h tous les jours de la semaine, sauf les jeudis et les jours fériés.

Venez faire un tour pour dire bonjour et pour obtenir de l'aide pour accéder aux programmes, aux services et aux initiatives qui sont proposés par les divers ministères du gouvernement fédéral, comme les suivants :

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (p. ex. les permis de travail, les demandes de passeport, les demandes de parrainage);
- Emploi et Développement social Canada (p. ex. l'assurance-emploi, la sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le prêt d'études canadien, le Régime de pensions du Canada, le numéro d'assurance sociale);
- Agence de revenu du Canada (p. ex. l'impôt sur le revenu, les crédits/avantages fiscaux).

Vous pouvez également communiquer avec mon bureau pour obtenir des lettres de soutien de demandes et des lettres de salutations (y compris pour les anniversaires importants).

Le service est disponible en anglais, en français, en cantonais et en mandarin.

